



TURBOXL BINCK

INVESTIR EN ACCÉLÉRÉ SUR LES MARCHÉS LES PLUS LIQUIDES

Instruments financiers dérivés de droit néerlandais à effet de levier émis par BinckBank S.A., qui peuvent s'accompagner d'un risque de perte de capital si la barrière désactivante est atteinte ou dépassée pendant la durée du produit.

Les risques et le groupe-cible qui sont liés à ces produits sont décrits dans cette brochure.
Ce document fait de la publicité.

BINCK * BANK

— PART OF SAXO BANK —

TURBOXL BINCK

Le turboXL est un produit rencontrant un grand succès parmi les investisseurs actifs et expérimentés. Le potentiel de gain élevé combiné à une tarification transparente contribue en grande partie à ce succès. Avec un turboXL, vous pouvez toujours réagir aux évolutions actuelles des marchés. De plus, vous avez le choix parmi un vaste assortiment d'actifs sous-jacents présentant un degré élevé de liquidité.

BinckBank S.A. (BinckBank) a lancé son propre turbo en 2014. Le turbo Binck est un produit transparent, mais il comporte également des risques. Nous tenons à vous fournir toutes les informations nécessaires. Les informations sur le fonctionnement de turbo Binck, les risques et la terminologie afférente vous sont présentés dans cette brochure.

Les caractéristiques de turboXL Binck

- Les turbos Binck sont **des produits à effet de levier qui peuvent s'accompagner d'un risque de perte de capital.**
- Grâce à l'effet de levier du turboXL Binck, il est possible de réagir plus rapidement à la fois aux hausses et aux baisses de cours de diverses valeurs sous-jacentes.
- Avec un turboXL Binck, vous pouvez négocier dans plus de 10 000 turbos différents en indices, actions, matières premières et devises.
- Négociable via la plate-forme CATS tous les jours entre 8 h et 22 h.
- Les turboXL Binck sont exclusivement réservés aux clients de BinckBank.
- BinckBank est l'institution émettrice et UBS joue le rôle de teneur de marché. Comme vous négociez exclusivement avec le teneur de marché, il n'y a pas de carnet d'ordres.
- Le turboXL Binck est négocié via CATS, au sujet de laquelle vous trouverez de plus amples informations dans cette brochure.

OVER BINCKBANK

BinckBank N.V. (BinckBank), opgericht in 2000, is een online bank voor beleggers. BinckBank biedt particuliere beleggers een volledige, gebruiksvriendelijke website, waarmee zij op een eenvoudige en snelle manier wereldwijd kunnen beleggen tegen scherpe tarieven.

Le turboXL Binck est un produit de complexe qui s'adresse exclusivement aux investisseurs actifs et expérimentés et qui ne convient pas à une constitution de patrimoine à long terme et/ou aux clients mineurs d'âge. Avant d'investir dans un turboXL Binck, il est important que vous compreniez parfaitement les caractéristiques et les risques de ce produit. Nous vous invitons à lire cette brochure, le prospectus de base, les éventuels suppléments correspondants et les conditions définitives pour avoir une description complète des caractéristiques et des risques du turboXL Binck. Vous trouverez de plus amples informations et le prospectus sur turbos.binck.com.

Les turboXL Binck s'adressent aux :

- Investisseurs disposant de connaissances étendues en matière de placements et ayant une propension aux risques élevée.
- Investisseurs qui veulent s'informer de manière indépendante sur le fonctionnement du turboXL Binck et sur les opérations de la plate-forme sur laquelle ce produit est proposé.
- Investisseurs qui sont prêts à courir un risque de crédit sur BinckBank pendant toute la durée de leur placement.
- Investisseurs qui veulent profiter plus rapidement d'une évolution boursière grâce à un effet de levier.

Les turboXL Binck ne s'adressent pas aux :

- Investisseurs qui recherchent une constitution de patrimoine à long terme
- Investisseurs qui n'ont aucune connaissance des produits à effet de levier
- Investisseurs qui recherchent un placement avec une protection partielle ou totale de leur investissement et qui ne sont pas prêts à perdre la totalité de leur investissement.

COMMENT FONCTIONNE UN TURBOXL BINCK ?

Le turboXL Binck fait appel à un effet de levier. Cet effet de levier du turboXL Binck vous permet de réagir plus rapidement aux fluctuations des cours. Les turboXL Binck sont émis aussi bien « Long » que « Short ». Vous achetez un turboXL Binck Long quand vous escomptez une hausse de la valeur sous-jacente. Vous achetez un turboXL Binck Short quand vous prévoyez une baisse de la valeur sous-jacente. Ce chapitre explique une série de termes que vous devez connaître avant d'investir dans des turboXL Binck.

Valeur sous-jacente

La valeur sous-jacente du turboXL Binck peut être une action, un indice, une matière première ou une devise. Par exemple l'indice AEX®, l'indice DAX®, l'action Philips ou le prix de l'or.

Niveau de financement

Quand vous investissez dans un turboXL Binck Long, vous ne financez qu'une partie de la valeur de l'actif sous-jacent. BinckBank finance le reste pour vous. Cette partie est appelée le niveau de financement. Vous payez un intérêt sur le niveau de financement. Vous trouverez le taux d'intérêt en vigueur pour chaque turboXL Binck sur turbos.binck.com.

Lorsque vous investissez dans un turboXL Binck Short, BinckBank prend entièrement à sa charge la position short dans la valeur sous-jacente. En tant qu'investisseur, vous devez investir un montant pour couvrir le risque de la position short si le cours de l'actif sous-jacent augmente. Ce montant correspond au cours du turboXL Binck Short au moment de l'achat. Dans le cas d'un turboXL Binck Short, il est possible que vous receviez un intérêt sur le financement. C'est le cas quand le taux du marché est supérieur aux frais de financement facturés par BinckBank.

Le niveau de financement d'un turboXL Binck est adapté tous les jours. De ce fait, l'intérêt dû est imputé à l'instrument sur une base journalière. Vous trouverez le taux d'intérêt en vigueur pour chaque turboXL Binck sur turbos.binck.com.

Barrière désactivante

Un turboXL Binck n'a pas de date d'échéance, mais possède une barrière désactivante. La barrière désactivante pour un turboXL Binck équivaut au niveau de financement. Dès que la barrière désactivante est atteinte, toute négociation du turboXL Binck devient impossible. Le turboXL Binck est désactivé, et vous perdez dans ce cas la totalité de votre investissement. La valeur de votre turboXL Binck ne peut jamais être négative. Dans le pire des cas, la barrière désactivante est atteinte et vous perdez la totalité de votre investissement.

La barrière désactivante ne peut être atteinte que lorsque la valeur sous-jacente est négociée. En plus, le teneur de marché peut émettre des ratios sur la base de cours de référence, mais un turboXL ne sera pas clôturé sur la base de cela. Les turboXL Binck dont la valeur sous-jacente est aussi négociée avant 8 heures ou après 22 heures peuvent atteindre la barrière désactivante en dehors des horaires de négociation des turboXL Binck. Citons comme exemples le cours de change EUR/USD et le prix de l'or.

Pour les turboXL Binck, la barrière désactivante est ajustée quotidiennement sur la base de l'adaptation du niveau de financement.

En quoi un turboXL Binck se distingue-t-il d'un turbo Binck ?

Dans le cas d'un turbo Binck, il y a une différence entre le niveau de financement et la barrière désactivante. Avec un turboXL Binck, le niveau de financement et la barrière désactivante sont identiques. Contrairement à un turbo « classique », le turboXL doit aussi être négocié à un cours du sous-jacent proche de la barrière désactivante, moyennant une prime très basse. Il en résulte ainsi un effet de levier encore plus important. La mention « XL » signifie donc aussi « eXtra Leverage ». Un turboXL avec un effet de levier élevé est un instrument de placement spéculatif, présentant une grande probabilité que la barrière désactivante soit atteinte dans un délai prévisible. De ce fait, il ne convient exclusivement qu'aux investisseurs ayant un horizon d'investissement très court et qui acceptent les risques élevés.

Prime de risque

Dans le cas d'un turboXL Binck, le niveau de financement est similaire à la barrière désactivante. Le teneur de marché utilise dès lors une prime de risque destinée à pouvoir liquider l'actif sous-jacent dans le cas où la barrière désactivante est atteinte. La prime de risque est principalement déterminée par la mobilité du sous-jacent et par l'écart entre le cours du sous-jacent et la barrière désactivante. Vous ne perdrez jamais plus que votre investissement.

Le teneur de marché a le droit d'adapter la prime de risque à tout moment. Vous payez la prime de risque si vous achetez un turboXL Binck. Vous percevez la prime de risque si vous vendez un turboXL Binck. Si un turboXL atteint la barrière désactivante, vous perdez par définition la totalité de la prime de risque. À cause de la prime de risque, la tarification d'un turboXL Binck est moins transparente que celle d'un turbo Binck classique.

Parité

Quand la valeur sous-jacente a un cours relativement élevé ou bas, le turbo Binck est assorti d'une parité. C'est, par exemple, le cas pour les turbos Binck sur l'indice AEX® et l'indice DAX®.

Taux de change

Les turboXL Binck sont négociés en euros, même lorsque le sous-jacent est coté dans une autre devise. Le niveau de financement est reproduit dans la devise de la valeur sous-jacente. Le taux de change peut avoir un effet positif ou négatif sur la valeur de votre investissement.

Effet de levier

Le cours d'un turboXL Binck augmente et baisse à un rythme plus soutenu qu'un investissement direct dans le sous-jacent.

L'effet de levier se produit par un placement partiel dans la valeur sous-jacente même. Par exemple, dans le cas d'un turboXL Binck avec un effet de levier de cinq sur l'action Philips, sa valeur intrinsèque fluctue de 5 % si le cours de l'action Philips fluctue de 1 %. Plus l'effet de levier est élevé, plus le turboXL Binck est sensible aux fluctuations de cours de l'actif sous-jacent. Ceci vaut tant pour les augmentations que pour les baisses du cours. Différents effets de levier sont disponibles pour chaque actif sous-jacent. Vous pouvez calculer vous-même l'effet de levier avec la formule suivante.

$$\text{Effet de levier turboXL} = \frac{\text{cours du sous-jacent / parité}}{\text{cours du turboXL x taux de change}}$$

Date d'échéance

Les turboXL Binck n'ont pas de date d'échéance prédéfinie.

Issuer call

BinckBank a le droit de désactiver un turboXL Binck avant que la barrière désactivante soit atteinte. Si cette barrière ne devait jamais être atteinte, un turboXL Binck pourrait en principe coter indéfiniment. Vous serez toujours informé dans les meilleurs délais de la désactivation d'un turboXL Binck. Avec un placement dans un turboXL Binck, vous ne pourrez donc jamais perdre davantage que votre investissement initial.

Vous retrouvez les turbos désactivés sur [turbos.binck.com](https://www.turbos.binck.com)

Dans quoi pouvez-vous investir ?

Les turboXL Binck sont disponibles sur les indices, actions, matières premières et devises. Pour obtenir une liste complète des sous-jacents, allez sur turbos.binck.com ou appelez le Desk turbo Binck au +31 20 606 2622.

La valeur d'un turboXL

Vous pouvez calculer vous-même la valeur intrinsèque d'un turboXL Binck à l'aide d'une formule simple.

Formule 1:
valeur TurboXL Binck Long :
$$\frac{\text{cours du sous-jacent} - \text{niveau de financement}}{\text{parité} \times \text{taux de change}} + \text{prime de risque}$$

Formule 2:
valeur TurboXL Binck Short :
$$\frac{\text{fniveau de financement} - \text{cours du sous-jacent}}{\text{parité} \times \text{taux de change}} + \text{prime de risque}$$

Prenons le cas suivant : l'indice Dow Jones se situe à 17.000 et le taux de change EUR/USD est de 1,30. Quelle est dans ce cas la valeur d'un turboXL Binck Long avec un niveau de financement de 16.700, une parité de 100 et une prime de risque de 0,10 EUR ?

Étape 1 : Cours du sous-jacent - niveau de financement : **17.000 - 16.700 = 300 USD**

Étape 2 : Divisez par la parité : **300 / 100 = 3 USD**

Étape 3 : Divisez par le taux de change : **3,00 / 1,30 = 2,31 EUR**

Étape 4 : Ajoutez la prime de risque au résultat : **2,31 EUR + 0,10 EUR = 2,41 EUR**

Vous trouverez sur turbos.binck.com un calculateur pour chaque turboXL Binck.

Adaptations du niveau de financement

Le niveau de financement peut également être adapté dans les cas suivants :

- **Paiement de dividendes**

Les turboXL Binck ne distribuent pas de dividendes. Les dividendes perçus par BinckBank sont – après retenue du précompte mobilier – déduits du niveau de financement du turboXL Binck. Si BinckBank doit retenir le précompte mobilier, cela peut avoir un effet négatif sur la valeur du turboXL Binck Long. Le niveau de financement est adapté en fonction du montant des dividendes après impôts. Dans le cas d'un turbo Short, le niveau de financement du turbo est adapté à la baisse avec le dividende brut.

Pour de plus amples informations sur la retenue du précompte mobilier, nous vous prions de contacter BinckBank.

- **Opérations de sociétés**

Une société cotée en bourse pourra parfois décider d'émettre de nouvelles actions (émission) ou de fractionner des actions. Une entreprise peut également être rachetée. Dans tous ces cas, il est question d'opérations de sociétés. Après une opération de société, le niveau de financement est adapté et la barrière désactivante est recalculée. Une opération de société n'a en principe aucune influence sur la valeur d'un turboXL Binck.

SCÉNARIOS

Pour vous aider à bien comprendre le fonctionnement du turboXL Binck, cette section propose quatre scénarios mettant en scène un turboXL Binck Long ayant comme sous-jacent l'action Philips. Il n'est pas tenu compte dans les scénarios des frais de financement et de l'écart entre le cours vendeur et le cours acheteur. Les exemples reposent sur des hypothèses et sont présentés à titre d'illustration uniquement. Ces exemples ne sont pas représentatifs de résultats ou de rendements futurs.

Valeur de l'action Philips	25 EUR
Niveau de financement	24 EUR
Prime de risque	0,05 EUR
Valeur turboXL Binck	1,05 EUR
Barrière désactivante	24 EUR
Effet de levier	25

Dans cet exemple, nous nous basons sur une prime de risque fixe de 0,05 EUR. Dans la pratique, la prime de risque peut varier, car le teneur de marché a le droit d'adapter cette prime de risque à tout moment. Il faut aussi tenir compte du fait que les frais de financement influencent le niveau de financement. Un niveau de financement plus ou moins identique ne s'applique que si l'horizon de placement est très court.

Scénario favorable : Hausse du cours

L'action augmente de 1 euro (4 %) et passe de 25 euros à 26 euros. La valeur du turboXL Binck Long augmente également de 1 euro et passe à 2,05 euros (26 euros – 24 euros + 0,05 euro, soit la différence entre le cours de l'action et le niveau de financement, majorée de la prime de risque). Le turboXL Binck augmente donc de 95,2 %, ce qui équivaut presque à vingt-cinq fois la hausse du cours de l'action. Cela est dû à l'effet de levier.

Vu que les turboXL Binck n'ont pas de date d'échéance, vous pouvez déterminer vous-même, tant que la barrière désactivante n'est pas atteinte, quand vous souhaitez réaliser votre gain (ou votre perte), mais vous pouvez aussi maintenir votre position si vous vous attendez à une nouvelle hausse.

Scénario neutre : Cours inchangé

L'action reste à 25 euros. Tant que le niveau de financement est de 24 euros, la valeur du turboXL Binck reste à 1,05 euro (25 euros – 24 euros + 0,05 euro).

Scénario défavorable : Le cours baisse, mais la barrière désactivante n'est pas atteinte

L'action chute de 0,50 euro (2 %) et passe à 24,50 euros. La valeur du turboXL Binck diminue dans ce cas aussi de 0,50 euro pour atteindre 0,55 euro (24,50 euros – 24 euros + 0,05 euro). Le turboXL Binck diminue de 47,6 %, ce qui équivaut à presque vingt-cinq fois la baisse du cours de l'action. Cela est dû à l'effet de levier. Votre vision ne s'est pas réalisée, mais la barrière désactivante n'est pas encore atteinte. Le turboXL Binck reste donc négociable. Vous pouvez choisir de fermer la position avec une perte ou de la maintenir dans l'attente d'une éventuelle hausse de l'action.

Scénario défavorable 2 : Le cours baisse et la barrière désactivante est atteinte

L'action chute de 1 euro (4 %) et passe à 24 euros. L'action atteint dans ce cas un niveau égal ou inférieur à la barrière désactivante de 24 euros et le turboXL Binck va donc être désactivé. La barrière désactivante pour un turboXL Binck équivaut au niveau de financement. Dès que la barrière désactivante est atteinte, toute négociation du turboXL Binck devient impossible. Le turboXL Binck est désactivé et vous perdez dans ce cas la totalité de votre investissement.

NÉGOCIABILITÉ DES TURBOXL BINCK

Les turboXL Binck sont exclusivement réservés aux clients de BinckBank. Vous pouvez facilement retrouver et acheter ces produits sur la plate-forme de BinckBank. Contrairement aux autres produits à effet de levier, les turboXL Binck ne sont pas négociés sur Euronext Amsterdam, mais sur CATS. BinckBank a désigné UBS comme teneur de marché. Dans le cas d'un achat ou d'une vente de turboXL Binck, vous négociez directement avec le teneur de marché sur CATS. Ce chapitre vous explique comment cela se déroule dans la pratique.

CATS

CATS signifie Citigroup Automated Trading Services. CATS est utilisée par différentes parties pour faciliter les échanges directs pour leurs clients.

CATS n'est pas un marché ouvert, les échanges ont uniquement lieu entre l'investisseur final et le teneur de marché. UBS interviendra comme teneur de marché pour les turboXL Binck. Comme BinckBank veut proposer un marché attractif, elle a conclu avec UBS des accords portant notamment sur la liquidité, la disponibilité et le service. Pour obtenir de plus amples informations sur CATS, nous vous renvoyons à www.bs-CATS.com ou veuillez contacter BinckBank.

UBS

UBS est l'une des plus grandes banques de Suisse et leader dans la négociation des produits à effet de levier en Europe. UBS interviendra comme teneur de marché pour les turboXL Binck. Le teneur de marché est chargé de transmettre quotidiennement le cours acheteur et le cours vendeur. BinckBank n'exerce aucune influence sur les cours acheteur et vendeur proposés, mais a conclu avec UBS des accords étendus en matière de liquidité et de disponibilité du turboXL Binck.

« Bid-only »

Dans des conditions normales, le teneur de marché transmet le cours acheteur et le cours vendeur. Il se peut toutefois que le teneur de marché ne communique que les cours vendeurs pour un turboXL, ce que l'on appelle le « bid-only », et que vous ne puissiez pas acheter de turboXL Binck. Si vous avez déjà une position, vous pouvez toutefois le vendre. L'émission des cours vendeur uniquement peut se présenter dans différentes situations. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation « bid-only », n'hésitez pas à contacter BinckBank.

Horaires de négociation

Les turboXL Binck sont négociables tous les jours de bourse de 8 h à 22 h. UBS a convenu avec BinckBank de maintenir un marché attractif entre ces plages horaires. Étant donné la plage horaire étendue, il est possible de négocier des turboXL Binck pendant les heures d'ouverture des bourses américaines, aussi bien dans des sous-jacents cotés sur le marché national que sur le continent américain.

Conditions de marché anormales

Dans des conditions de marché normales, le teneur de marché transmet en continu le cours acheteur et le cours vendeur pour les turboXL Binck. En cas de perturbation, de suspension des échanges dans un sous-jacent ou de toute autre situation imprévue, il peut arriver que le teneur de marché ne communique pas les cours acheteur et vendeur et que vous ne puissiez pas négocier le turboXL Binck. C'est un risque que vous devez accepter avant d'acheter un turboXL Binck. Si vous voulez plus d'informations sur la négociabilité des turboXL Binck, lisez le prospectus, les éventuels suppléments correspondants et les conditions définitives. Vous trouverez ces documents sur turbos.binck.com.

BinckBank

La tâche principale de BinckBank consiste à créer l'assortiment. L'assortiment turboXL Binck est maintenu en fonction de vos besoins. BinckBank est toujours la contrepartie lorsque vous achetez ou vendez un turboXL Binck. C'est la raison pour laquelle vous courez le risque d'avoir un moins bon prix que sur un marché boursier régulier.

FRAIS

Quand vous investissez dans des turboXL Binck, vous devez payer des frais de transaction, d'écart ou spread et de financement. Ces coûts influencent le rendement de vos investissements. Il est important que vous compariez ces coûts avec le résultat escompté. Les coûts d'investissement dans les turboXL Binck dépendent fortement de l'intensité de votre activité. Dans ce chapitre, nous allons nous attarder sur l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur communiqués et sur les taxes éventuellement dues..

Frais de financement

Les frais de financement vous sont imputés chaque jour en adaptant le niveau de financement d'un turboXL Binck avant le début de la nouvelle journée de négociation. Si vous achetez et revendez un turboXL Binck au cours de la même journée, vous ne payez pas de frais de financement. Dans le cas d'un turboXL Binck Short, il se peut qu'il vous rapporte des produits de financement au lieu de devoir payer des frais de financement. Ce sera le cas si le taux d'intérêt du marché est supérieur aux frais de financement portés en compte par BinckBank.

Vous trouverez le taux d'intérêt en vigueur pour chaque turbo Binck sur [turbos.binck.com](https://www.binck.com/turbos).

Écart ou spread

Lors de l'achat et de la vente, vous devez tenir compte de la différence entre les cours acheteur et vendeur, également appelée écart ou spread.

Frais de transaction

Lors de l'achat et de la vente d'un turboXL Binck, vous payez des frais de transaction. Les frais de transaction peuvent être consultés sur le site internet de BinckBank (<https://www.binck.be/docs/librariesprovider7/tarieven/tarieven-zelf-beleggen.pdf?sfvrsn=6>). Les turboXL Binck sont proposés exclusivement aux clients de BinckBank.

Taxes

Taxes belges sur les opérations en bourse (TOB) : 0,35 % (1 600 euros au max.) sur l'achat/la vente.

Il est possible que votre position dans des turboXL Binck soit soumise à des taxes qui ne sont pas perçues par BinckBank. Le traitement fiscal d'un investissement dans des turboXL Binck dépend du montant de votre investissement, de vos autres placements et de votre situation personnelle. Ces variables peuvent évoluer dans le temps. Nous vous recommandons de contacter un conseiller fiscal pour obtenir des conseils en la matière.

RISQUES

Les turboXL Binck sont des produits de placement à risque qui ne conviennent pas à tous les investisseurs. Il est important que vous compreniez les caractéristiques, le mode de fonctionnement et les risques d'un turboXL Binck avant d'y investir. Vous devez vous demander si un turboXL Binck est un produit qui vous convient étant donné votre expérience et votre horizon de placement, votre situation financière et votre propension à prendre des risques. Chez BinckBank vous pouvez tester votre niveau de connaissances en obtenant votre Permis de conduire Financier pour les produits complexes. Si vous doutez que le turboXL Binck vous convienne, BinckBank vous recommande de vous adresser à un professionnel pour obtenir des conseils.

Risque de perte de capital

La gamme de produits des turboXL Binck s'accompagne à tout moment d'un risque de perte de capital (dès que le cours du sous-jacent rejoint ou dépasse le niveau de la barrière désactivante). Le produit est alors désactivé et sa valeur est égale à 0.

Risque de cours

L'évolution du cours d'un turboXL Binck dépend des variations de cours du sous-jacent. Le cours d'un turboXL Binck Long est influencé négativement par une baisse du cours du sous-jacent. Le cours d'un turboXL Binck Short est influencé négativement par une hausse du cours du sous-jacent.

Risque d'effet de levier

En raison de l'effet de levier, un investissement dans un turboXL Binck est plus risqué qu'un investissement direct dans l'actif sous-jacent. Un turboXL Binck avec un effet de levier élevé atteindra plus vite la barrière désactivante. Vous courez un risque supplémentaire quand vous investissez dans un turboXL Binck à effet de levier élevé.

Ce risque se traduit par une probabilité accrue d'atteindre la barrière désactivante. Plus longtemps vous maintenez une position, plus cette probabilité augmente.

Prime de risque

La prime de risque est déterminée par le teneur de marché. Ce dernier peut décider d'adapter la prime de risque à la suite, par exemple, d'un changement dans la mobilité du sous-jacent ou d'un changement de l'écart entre le cours du sous-jacent et la barrière désactivante. Cela influence le cours du turboXL Binck.

Barrière désactivante

Le turboXL Binck sera désactivé quand la barrière désactivante sera atteinte. Vous perdez dans ce cas la totalité de votre investissement. Vous devez être conscient du fait que cette valeur résiduelle est nulle. Le moment où une barrière désactivante peut être atteinte varie d'un sous-jacent à l'autre. Consultez le prospectus ou le site internet turbos.binck.com pour plus d'informations.

La barrière désactivante du turboXL Binck est ajustée quotidiennement sur la base de l'adaptation du niveau de financement. Par conséquent, la barrière désactivante va se rapprocher du cours du sous-jacent.

Risque de change

Les turboXL Binck sont toujours cotés en euros, même lorsque le sous-jacent est coté dans une autre devise. Une appréciation d'une devise étrangère par rapport à l'euro a un effet positif sur la valeur de votre turboXL Binck. Une dépréciation d'une devise étrangère a par contre un effet négatif sur la valeur de votre turboXL Binck.

Risque de taux d'intérêt

Une hausse du taux de financement d'un turboXL Binck a un impact négatif sur la valeur du produit.

Risque de liquidité

Dans des conditions de marché normales, le teneur de marché UBS communique le cours acheteur et le cours vendeur pour les turboXL Binck via la plateforme CATS. BinckBank met ces cours à la disposition de ses clients via ses plates-formes. Dans des cas exceptionnels, il peut arriver que la négociation d'un turboXL Binck soit temporairement suspendue. Il peut par exemple y avoir une panne d'un des systèmes informatiques ou une suspension temporaire des échanges dans une action par le marché boursier sur lequel elle est cotée. Dans une telle situation, BinckBank et UBS déclinent toute responsabilité en cas de dommage éventuel. Si vous n'êtes pas prêt à courir ce risque, nous vous conseillons de ne pas investir dans des turboXL Binck.

Risque de clôture

Dans des situations exceptionnelles, BinckBank a la possibilité de liquider anticipativement les turboXL Binck à la valeur actuelle du marché. Une telle situation se produit quand il n'est plus possible de prendre une position dans l'actif sous-jacent, car BinckBank n'est plus en mesure de couvrir le risque de manière adéquate.

Risque de crédit

Les investisseurs dans des turboXL Binck sont exposés à un risque de crédit sur BinckBank en tant qu'institution émettrice des turbos Binck. Dans le cas où BinckBank n'est plus en mesure de s'acquitter de ses obligations de paiement, il est possible que vous récupériez moins que la valeur du turboXL Binck que vous escomptiez sur la base du cours du sous-jacent. Dans le pire des cas, vous perdrez même l'intégralité de votre investissement. Vous trouverez plus d'informations à propos de BinckBank dans le prospectus des turbos Binck et sur le site internet binck.com.

Frais de financement

L'investisseur profite d'un effet de levier et supporte donc les frais de financement de cet effet de levier. Ces frais correspondent à l'intérêt du marché monétaire, majoré des intérêts du financement. Ils peuvent ainsi varier dans le temps et dépendent des conditions du marché et de l'actif sous-jacent. Vous trouverez leur valeur sur le site internet turbos.binck.com.

Adaptation des paramètres

Le prix d'exercice et la barrière désactivante sont tous les jours alignés sur la base de l'intérêt du financement et les éventuels versements de dividendes. BinckBank S.A. peut facturer des frais si certains événements influencent le sous-jacent. Il faut faire remarquer que l'adaptation de la barrière désactivante augmente le risque de désactivation et, dans certains cas, elle peut même conduire à la désactivation.

AVERTISSEMENT

Instruments financiers dérivés de droit néerlandais à effet de levier qui peuvent s'accompagner d'un risque de perte de capital. Les investisseurs peuvent s'en servir pour donner un coup de fouet à leur portefeuille à court terme ou le couvrir à moyen terme. Ils offrent la possibilité d'investir dans une action, un indice, une matière première, une devise... avec un effet de levier sur mesure. Selon le scénario du marché attendu par l'investisseur, il y a le « Turbo Long » avec lequel il peut profiter de la hausse de l'actif sous-jacent, et le « Turbo Short » avec lequel il peut profiter de la baisse de l'actif sous-jacent. Les turbos Binck sont destinés aux spécialistes et ne devraient être achetés que par des investisseurs ayant des connaissances spécifiques (qui sont notamment familiarisés avec l'actif sous-jacent, l'intérêt et l'effet de levier). Étant donné que ces produits répondent à une exposition quotidienne systématique, nous déconseillons l'utilisation des turbos Binck pour la couverture d'un portefeuille. Les investisseurs ne peuvent avoir en leur possession les turbos Binck que quelques jours. Avant d'investir, ils doivent procéder à leur propre analyse en s'adressant le cas échéant à leurs propres conseillers. BinckBank S.A. décline toute responsabilité notamment pour les conséquences financières d'un placement dans ces produits. Les turbos Binck sont des produits de placement à risque qui s'adressent exclusivement aux investisseurs actifs et expérimentés et qui ne conviennent pas à une constitution de patrimoine à long terme. En qualité d'institution émettrice, BinckBank S.A. fait naître des revenus tant des frais de transaction que des frais de financement des turbos Binck. Avant que vous n'investissiez dans les turbos Binck, nous vous recommandons de consulter le prospectus de base du 7 juin 2017 et les brochures ainsi que les conditions définitives sur <https://turbos.binck.com/informatie>. Sur demande, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit de ces documents. Si vous envisagez une transaction dans un turbo, nous vous prions de compléter le questionnaire sur les connaissances et l'expérience en investissements. Sur la base des résultats de ce

questionnaire, BinckBank définira si une transaction dans les turbos vous convient. Vous pouvez les consulter dans le menu « Mon Binck » > Paramètres > « Données personnelles ». Ce document est un document promotionnel. BinckBank S.A. recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Afdeling D – Risico's / Section D - Risques » du résumé du prospectus de base du produit. Les supports d'informations (prospectus, annexes, conditions définitives « Final Terms ») de chaque édition sont disponibles sur la page produit de chaque turbo sur le site internet turbos.binck.com. Le prospectus est également disponible sur le site Internet de l'AFM (www.afm.nl). Dans des situations exceptionnelles, BinckBank S.A. a la possibilité de liquider anticipativement les turbos Binck à la valeur actuelle du marché. Une telle situation se produit quand il n'est plus possible de prendre une position dans l'actif sous-jacent, car BinckBank S.A. n'est plus en mesure de couvrir le risque de manière adéquate. Dans la mesure du possible, BinckBank s'engage à respecter les dispositions du Livre VI du Code belge de droit économique en ce qui concerne les offres publiques de titres en Belgique. Offre publique désigne toute offre publique au sens de l'article 3 de la loi belge du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. Conformément aux articles VI.82 à VI.84 inclus du Code belge de droit économique et sauf cas de force majeure, BinckBank ne peut notamment pas modifier unilatéralement les caractéristiques fondamentales d'un produit. Une décision unilatérale de BinckBank de remboursement anticipé des titres ayant une durée déterminée n'est possible qu'à la suite d'une force majeure ou moyennant dédommagement.

Dans des conditions de marché normales, le teneur de marché transmet en continu le cours acheteur et le cours vendeur pour les turbos Binck. En cas de perturbation, de suspension des échanges dans un sous-jacent ou de toute autre situation imprévue, il peut arriver que le teneur de marché ne communique pas les cours acheteur et vendeur et que vous ne puissiez pas négocier le turbo Binck. C'est un risque que vous devez accepter avant d'acheter un turbo Binck.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations issues de sources externes n'est pas garantie, même si elles ont été obtenues de sources jugées fiables. BinckBank S.A. décline toute responsabilité à ce sujet. Les éléments de ce document qui concernent des données sur le marché sont fournies sur la base des données qui ont été arrêtées à un moment bien défini et qui peuvent changer. Il incombe à chaque investisseur de vérifier s'il peut souscrire ou investir dans ce produit. **LES PRODUITS, LA GARANTIE OU LES DROITS SUR CELLE-CI NE PEUVENT À AUCUN MOMENT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, ÊTRE PROPOSÉS, VENDUS, REVENDUS, NÉGOCIÉS, HYPOTHÉQUÉS, EXERCÉS, REMBOURSÉS, TRANSFÉRÉS OU LIVRÉS AUX ÉTATS-UNIS OU AUX RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS QUE CE SOIT POUR LEUR COMPTE OU À LEUR AVANTAGE. LEUR NÉGOCIATION EST REJETÉE PAR LA US COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION.**

L'information qui précède ne doit pas être interprétée comme conseil individuel d'investissement ou comme recommandation individuelle de BinckBank à acheter des produits ou services d'investissement chez BinckBank. Des risques sont liés à chaque forme d'investissement.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette brochure n'est pas un prospectus. Son contenu n'est destiné qu'à des fins d'information générale et n'est pas adapté à votre situation personnelle. Il est donc explicitement exclu de considérer ces informations comme un conseil ou une proposition 1) d'achat ou de négociation d'instruments financiers et/ou 2) de souscription à des services de placement, ni comme un conseil d'investissement. Vous assumez l'entière responsabilité des décisions que vous prenez sur la base des informations de ce document. L'offre des turbos Binck repose exclusivement sur le prospectus de base, les éventuels suppléments correspondants et les conditions définitives. La décision d'acheter un turbo Binck doit donc aussi être prise sur la base de ces documents. Ceux-ci peuvent être consultés sur turbos.binck.com. Ce paragraphe ne présente qu'un aperçu des principaux risques. Nous vous invitons donc à prendre connaissance des facteurs de risque décrits dans le prospectus de base correspondant. Aucun droit ne peut être déduit des informations contenues dans cette brochure. Les informations contenues dans cette brochure ne constituent pas une recommandation d'investissement explicite ou implicite et peuvent être modifiées à tout moment sans autre avertissement. Une offre de turbos Binck repose exclusivement sur le prospectus. La décision d'acheter des turbos Binck doit exclusivement être prise sur la base du prospectus, des éventuels suppléments correspondants et des conditions définitives. L'adoption du prospectus ne devrait pas être considérée comme une référence promotionnelle des instruments élaborés.

Malgré le fait que BinckBank a apporté le plus grand soin à la réalisation de cette brochure, BinckBank ne donne aucune garantie quant au caractère exact, exhaustif ou actuel de cette brochure. BinckBank décline toute responsabilité pour des erreurs rédactionnelles. Tous les droits liés aux informations contenues dans la brochure sont explicitement réservés par BinckBank.

Pour la prestation de ses services d'investissement, BinckBank dispose d'un permis octroyé par la Banque centrale néerlandaise d'Amsterdam en vertu de la loi sur la surveillance financière (pour plus d'informations, consultez le site www.dnb.nl). BinckBank S.A. est enregistrée auprès de l'Autorité des marchés financiers à Amsterdam (pour plus d'informations, consultez le site www.afm.nl).

Tout investissement comporte des risques financiers. Les investisseurs potentiels doivent être conscients de ces risques avant de prendre une décision d'investissement. Nous recommandons aux investisseurs de consulter d'abord le Permis de conduire financier complexe (Complex Financieel Rijbewijs) pour pouvoir définir si un investissement dans des turbos Binck convient à leurs connaissances et expérience.

Clause de non-responsabilité relative à l'indice

Les turbos Binck ne sont pas parrainés, avalisés, vendus ou promus par l'Indice ou le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, promesse ou garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui pourraient être obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou le niveau atteint par l'Indice à un moment donné, à une date précise ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut en aucune manière être tenu responsable (que ce soit par négligence ou autre) pour toute erreur dans l'Indice et il n'est pas tenu d'informer quiconque d'une telle erreur. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, promesse ou garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'acheter des turbos Binck ou d'accepter les risques afférents. Ni l'Émetteur ni l'Agent de Calcul n'acceptent de responsabilité concernant l'action ou le défaut d'action du Promoteur de l'Indice pour le calcul, l'adaptation ou le maintien de l'Indice. Ni l'Émetteur ni l'Agent de Calcul n'ont de lien avec l'Indice ou son Promoteur et n'exercent aucun contrôle sur l'Indice ou son Promoteur ; ils n'ont aucun contrôle sur le calcul, la composition ou la diffusion de l'Indice.

Bien que l'Émetteur et l'Agent de Calcul reçoivent l'information sur l'Indice de sources publiques qu'ils estiment fiables, ils ne vérifient pas l'exactitude de cette information de manière indépendante. Ni l'Émetteur ni l'Agent de Calcul ne font de déclaration ou promesse, ni ne donnent de garantie implicite ou explicite, ni n'acceptent aucune responsabilité sur le caractère correct, exhaustif et actuel de l'information sur l'Indice.

DES QUESTIONS ?

Vous trouverez plus d'informations sur les turbos Binck, dont le prospectus et les conditions définitives, sur turbos.binck.com/fr-be/presse

Pour obtenir davantage d'informations ou pour déposer une plainte, vous pouvez également contacter le service clientèle de BinckBank en Belgique.

Celui-ci est accessible les jours ouvrables de 8 h à 22 h et le samedi de 10 à 17 h au numéro de téléphone 03 303 31 11. Vous pouvez également envoyer un courriel à klantenservice@binck.be. Pour vos réclamations, vous pouvez aussi vous adresser au :

Service de médiation pour le consommateur
North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8,
1000 Bruxelles
Tél. : 02 702 52 00
Fax : 02 808 71 20
Courriel : contact@mediationconsommateur.be

BinckBank N.V.

Barbara Strozilaan 310
1083 HN Amsterdam

Postbus 75047
1070 AA Amsterdam

 020 606 26 66

 info@binck.nl

 www.binck.nl